

*Questions orales*

organiser et ce, encore une fois, à l'initiative du gouvernement actuel.

En ce qui concerne le teneur des discussions et la question de savoir s'il faudra que les trois groupes autochtones partagent les mêmes points de vue, je ne juge pas qu'il s'agit d'une priorité, mais pour être plus précis, je devrais demander au député de détailler davantage le genre de distinction qu'il a à l'esprit. Nous ne croyons pas qu'il existe différentes classes de Canadiens. Nous croyons au contraire que tous les Canadiens doivent être égaux, de sorte qu'il serait préférable d'essayer de définir les droits de manière à n'établir aucune distinction entre les groupes ethniques.

**M. Crosbie:** Certains sont plus égaux que d'autres, si je puis faire allusion au cas d'Arthur Erickson.

**M. Trudeau:** Madame le Président, je crois que le porte-parole de Caligula voudrait participer au débat. Peut-être pourriez-vous lui accorder la parole. Nous savons tous à quel point il s'intéresse aux autochtones, car lorsque le ministre des Finances est revenu du Gabon, il a décrit ce pays comme une nation de singes, ce que je trouve déplacé de la part d'un critique des affaires extérieures.

\* \* \*

**LA SITUATION DE LA FEMME****L'ABSENCE DES FEMMES AU SEIN DE LA CATÉGORIE DE LA HAUTE DIRECTION DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Il n'est pas sans savoir qu'hier la Commission de la Fonction publique a présenté son rapport annuel montrant une augmentation du nombre d'employés féminins dans la Fonction publique de l'ordre de 6,000 par rapport à l'année dernière. Sur ce nombre, plus de 5,000 occupaient des postes dans les catégories où les traitements sont les moins élevés et où la sécurité d'emploi est la moins bonne, c'est-à-dire les catégories des commis, des sténographes et des emplois divers. Aucune femme n'a pu obtenir un poste dans la catégorie de la haute direction. En fait, on perpétue la tradition qui veut que les femmes n'occupent dans la Fonction publique que des postes de soutien peu rémunérés. Je voudrais donc que le président du Conseil du Trésor me dise pourquoi le gouvernement perpétue la tradition qui veut que les femmes ne constituent guère, dans la fonction publique, qu'une réserve de main-d'œuvre?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, le député sait pertinemment que nous avons institué des programmes d'action positive et des programmes d'égalité d'accès à l'emploi pour remédier à cette situation. Comme mon collègue, le ministre d'État aux Mines, l'a indiqué, c'est une question qui nous préoccupe beaucoup. En fait, le rapport démontre que des progrès constants sont réalisés. J'espère que ces derniers seront accélérés grâce aux programmes d'action positive que nous avons lancés. J'ajouterais que nous entendons tenir tous les députés, et en particulier le député de Kingston et les Îles, au courant des progrès réalisés grâce aux programmes d'action positive qui ont été mis en œuvre lorsque nous avons repris le pouvoir en 1980.

**Mlle MacDonald:** Je suis persuadée que même le président du Conseil du Trésor reconnaîtra que ces programmes ne donnent absolument pas les résultats escomptés. L'année dernière, 310 hommes ont obtenu des postes comparativement à 14 femmes. Cet écart montre clairement que les programmes sont inefficaces. J'ajouterais qu'aucune femme n'a obtenu un poste de haute direction.

**LES PRÉSUMÉS PROPOS D'UN COMMISSAIRE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Madame le Président, j'aimerais demander au ministre de nous dire ce qu'il pense du commissaire de la Fonction publique qui aurait déclaré ce qui suit: «C'est peut-être que les femmes ne sont pas prêtes ou qu'elles n'ont pas acquis l'expérience du genre de celle qu'il faut pour assumer des fonctions de cadres supérieurs». Des propos comme ceux-là dans la bouche d'un représentant de la Commission de la Fonction publique m'offensent vivement. Ces propos expriment-ils l'opinion du gouvernement? Dans le cas contraire, le président du Conseil du Trésor pourrait-il faire savoir aux membres de la Commission de la Fonction publique qu'ils devraient être les premiers à changer d'attitude?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, je suis sûr que celle qui a tenu de tels propos prendra bonne note des observations de l'honorable représentante. Ce n'est pas de moi mais du secrétaire d'État que dépend la Commission de la Fonction publique. Cependant, je saurais gré à l'honorable représentante de toute recommandation qu'elle pourrait vouloir formuler. Elle aura tout le temps voulu pour le faire au moment de la séance d'information et pour nous suggérer des moyens d'améliorer davantage les choses. Je puis donner à la Chambre l'assurance que nous avons recours à tous les moyens imaginables, à l'exception peut-être du régime de contingentement que l'honorable représentante de Kingston et les Îles préconise peut-être et qui ne servirait qu'à nous immobiliser comme dans une camisole de force. Nous ne croyons pas que cela soit nécessaire. Nous estimons que certaines femmes ont les titres et les qualités voulus pour accéder à des postes de commande au sein de la Fonction publique et qu'elles y accèdent effectivement de plus en plus nombreuses. Les progrès, hélas! ne sont pas aussi rapides que nous le voudrions. Voilà pourquoi nous avons mis en œuvre notre programme d'action positive. J'ose espérer que l'honorable représentante voudra bien nous faire l'honneur d'assister à la réunion d'information qui devrait avoir lieu au cours des prochaines semaines.

\* \* \*

**LE PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL****LES PRIX IMPOSÉS AUX CONSOMMATEURS**

**M. Len Gustafson (Assiniboia):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Comme il le sait, à cause du marché artificiel créé par le Programme énergétique national, le consommateur canadien doit payer des prix artificiellement élevés de \$2 le gallon pour l'essence, alors qu'aux États-Unis, le prix le plus bas à ma connaissance est d'environ 99c. le gallon. D'autre part, il y a le problème du prix du pétrole artificiellement faible de \$24 le baril à Estevan par rapport à \$36 le baril à Williston. A titre de ministre des